



EDUCATION ET DEVELOPPEMENT AVEC LES ZABBALINS DU CAIRE
106 rue de Bellevue 91330 YERRES

Réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association EDZaCaire

Samedi 4 février 2023

La séance est ouverte à 11h

Présents : Mona Abdou, Marie-France Bestault, Annie Brody, Jean-Louis Brody, Elisabeth Fayard, Martine Lecompte, Michel Selliez

Excusé : Frédéric Verseau

La présidence est assurée par Marie-France BESTAULT, Présidente de l'association, et le secrétariat par Martine LECOMPTE, Secrétaire de l'association.

Ordre du jour :

- Emargement de la liste des présents
- Vérification des pouvoirs
- Rapport moral et d'activités 2022
- Rapport financier 2022
- Projets pour 2023 et budget
- Cotisation 2023

1/ Emargement de la liste des présents

7 membres de l'association présents.

2/ Vérification des pouvoirs

7 pouvoirs sont réceptionnés.

3/ Rapport moral et d'activités 2022

La présidente présente le rapport moral et d'activités de 2022, il est approuvé par l'ensemble des personnes présentes.

4/ Rapport financier 2022

La trésorière présente le rapport financier 2022, il est approuvé par l'ensemble des personnes présentes.

5/ Projets pour 2023 et budget

Le financement des projets est reconduit sur les bases de l'année précédente.

- Le Jardin d'enfants dans le quartier de Menshiet-Nasser au Moqattam :

Le Jardin d'enfants continue à accueillir jusqu'à 50 enfants.

- L'alphabétisation des habitants du quartier :

3 classes fonctionnent en ce moment, à raison de 2 cours par semaine par classe. Ils accueillent des femmes et des jeunes.

- Micro-crédits :

Ils sont gérés par Rizk et par Shehata, et ne nécessitent plus de financement de notre part.

- Financement de la scolarité pour des fillettes du Moqqatam à l'école St Vincent de Paul du Caire :

L'association continue le financement pour la scolarité de 5 fillettes. Le paiement des frais de scolarité est versé au siège de St Vincent de Paul à Paris. L'association prend en charge les uniformes, les livres et le transport.

Il est proposé de :

- communiquer auprès des adhérents et donateurs sur la thématique de la scolarité en Egypte, avec un focus sur l'enseignement à l'école St Vincent de Paul. Cela pourrait se faire dans un numéro de la Charette, sous forme de reportage.
- les sensibiliser à l'action de parrainage pour une fillette, avec possibilité de financer tout ou partie d'une année de la scolarisation.

- **L'Association autrichienne** a versé 13200 euros en 2022 (dont 6600 euros au titre de l'année 2021).

Le bureau communique régulièrement sur les activités financées par l'association : photos du Jardin d'enfants, la Charette, compte-rendu de l'assemblée Générale.

- Projets d'actions en 2023

1/ Voyage en Egypte au printemps (Marie-France, Mona). Rencontre avec les chiffonniers et la directrice de l'école St Vincent de Paul.

2/ Participer à la brocante de Yerres le 3 septembre 2023 pour faire connaître l'association, avoir de nouveaux adhérents et donateurs.

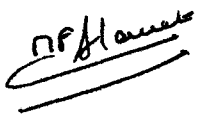
6/ Cotisation 2023

Le montant de la cotisation 2023 est porté à 20 euros.

Les personnes auront la possibilité de verser la somme par virement bancaire.

La présidente lève la séance à 11h50.

La Présidente
Marie-France BESTAULT



La Secrétaire
Martine LECOMPTE

